Contenus

Code du Cours	Nom du Cours	Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
KHDR-216	Succession et reconnaissance en Droit international	2	4	0	0	4	10

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Électif
Niveau du Cours	Doctorat
Objectif du Cours	Discuter la naissance et la mort de l'Etat en droit international: Fournir les informations sur la reconnaissance des Etats et des gouvernements, succession d'Etats, et la théorie de l'Etat continuateur
Contenus	-Reconnaissance des Etats et les théories de reconnaissance -Diverses formes de reconnaissances: Reconnaissance de gouvernements, de mouvements de libération nationale et de la belligérence -succession en droit international -Théorie de l'Etat continuateur. Débat sur la continuité juridique entre l'Empire ottoman et la Turquie
Ressources	Emre Öktem, "Is Turkey Successor or Continuing State of the Ottoman Empire?" in Leiden Journal of International Law, 2011.

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Reconnaissance d'Etats en droit international
2	Théories de reconnaissance
3	Formes illicites de la reconnaissances
4	Reconnaissance des gouvernements
5	Reconnaissance des gouvernements, des mouvements de libération nationale, de la belligérence
6	Critère de l'effectivité en droit international
7	Signification et fonction de la reconnaissance en droit contemporain
8	Succession en droit international
9	Succession aux obligations et aux droits découlant du traité
10	Succession aux biens de l'Etat
11	Etats nouvellement indépendants et droit de la succession
12	Théorie de l'Etat continuateur
13	Exemples d'Etat continuateur
14	Relation entre l'Empire ottoman et la République turque